

Séance du 10 novembre 2022



Commune de SAINT-FRONT

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-deux et le dix novembre, à vingt heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué le quatre novembre, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Philippe DELABRE, Maire.

Conseillers en
exercice : **11**
Présents : 10
Votants : 10
Pour : 10
Contre : 0
Abstention : 0

PRESENTS : Séverine CELLE - Jean-Yves CHAZALLON - André DEFAY -
Philippe DELABRE - Gérald GIBAUD - Catherine MATHIEU - Virginie MONTES -
Catherine MOREL - Lionel PEYRELONG - Jean-Baptiste SANGLARD

ABSENTS :

EXCUSES : Sonia MAUREL

SECRETARE DE SEANCE : Catherine MATHIEU

OBJET : Location du garage communal à l'entreprise Hugon Tourisme

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la demande de l'entreprise Hugon Tourisme pour louer le garage communal pour y stationner le bus scolaire pendant la période hivernale.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **donne** son accord pour louer le garage communal à l'entreprise Hugon Tourisme pour y stationner le bus scolaire du 1er décembre 2022 au 31 mars 2023 moyennant un loyer mensuel de 60 Euros (soixante euros) payable à terme échu à la Trésorerie d'Yssingaux ;
- **donne** pouvoir à Monsieur le Maire pour établir et signer le bail avec l'entreprise Hugon Tourisme.

Fait et délibéré en Mairie
le 10 novembre 2022
Le Maire :

Philippe DELABRE

Acte rendu exécutoire après envoi en Préfecture le

AR Préfecture

043-214301863-20221110-22_11_006-DE
Reçu le 22/11/2022